

Systeme R

Règlement interne du **Systeme R**

1. Les réparations et activités au **Systeme R** sont effectuées gratuitement par des « *experts bénévoles* » ;
2. Les visiteurs effectuent autant que possible eux-mêmes les réparations, si nécessaire avec l'aide des experts bénévoles en réparation présents ;
3. Ni les organisateurs du **Systeme R**, ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables de dommages éventuels suite aux conseils ou aux instructions de réparation donnés. De même, ni les organisateurs du **Systeme R** ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables de dégâts sur des objets présentés pour être réparés, ou de dommages consécutifs, ou encore de tout autre dommage découlant des activités au **Systeme R**.
4. Les réparateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement chez vous des objets réparés au **Systeme R** ;
5. Une contribution à votre discrétion est appréciée, notamment si votre matériel a été réparé ;
6. Les réparateurs se réservent le droit de ne pas réparer certains objets ;
7. Les réparateurs n'ont pas l'obligation de remonter les appareils démontés qui ne peuvent pas être réparés ;
8. Les visiteurs du **Systeme R** sont responsables de l'élimination appropriée des objets cassés irréparables. Le matériel électrique et électronique ne pouvant être réparé pourra cependant être laissé sur place et récupéré par l'équipe de réparateurs bénévoles. si ces derniers, pensent pouvoir récupérer des pièces utiles aux futures réparations.
9. En cas d'affluence, pour éviter une attente trop longue, un seul objet par personne pourra être examiné. Les visiteurs devront refaire la queue pour un second objet.